



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 22/02/2023
Reçu en préfecture le 22/02/2023
Publié le
ID : 033-200070092-20230220-B_2023_02_016-DE

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2023

B-2023-02-016 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16

Date de convocation : 14/02/2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt février à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du conseil en Mairie de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président

Absents :

Patrick MERCIER, Sébastien LABORDE

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

**ENFANCE, PETITE ENFANCE
RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT
DEMANDE DE SUBVENTION 2023**

Envoyé en préfecture le 22/02/2023 - 2/2
Reçu en préfecture le 22/02/2023
Publié le 22/02/2023
ID : 033-200070092-20230220-B_2023_02_016-DE

Sur proposition de Monsieur Laurent de LAUNAY, Vice-président en charge de la petite enfance et de l'enfance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Considérant l'appel à projets Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité 2023 (REAAP) de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),

Considérant qu'au titre de sa « politique petite-enfance », la Communauté d'Agglomération du Libournais porte des actions de prévention et de soutien à la fonction parentale et que celles-ci sont susceptibles de bénéficier du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du dispositif Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité 2023.

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (14 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser le Président ou son représentant à :

- solliciter une aide de la CAF en répondant à l'appel à projet susvisé pour l'année 2023 ;
- signer tous documents administratifs et financiers afférents à la présente délibération.

Imputation budgétaire au budget principal : chapitre 74 - compte 7478 - service gestionnaire et destinataire SIAPE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cail le
Fait à Libourne 23/02/2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



Handwritten signature in blue ink.